Image not found or type unknown

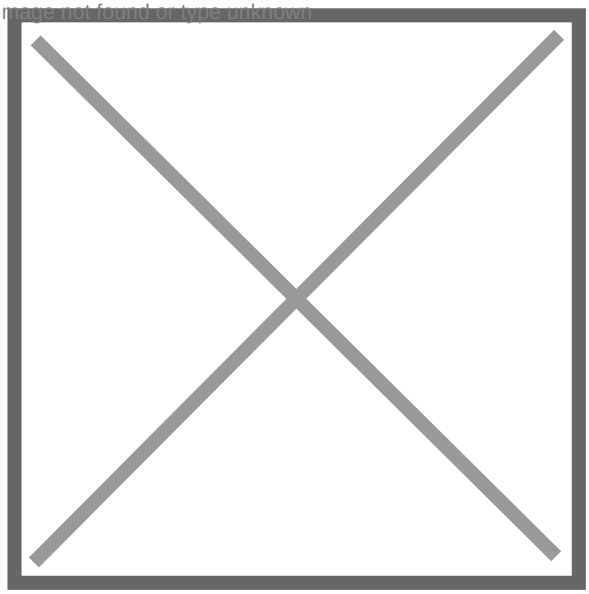

Dommage corporel a vie

Par **Carpediem42**, le **11/11/2021** à **03:14**

Bonjour,

Suite à un accident du travail "livreur uber eat" un véhicule m'a percuté dans un croisement il avait un cédez le passage et moi j'etait prioritaire et a prit la fuite sans s'arrêter par la suite les pompiers son venu sur place j'etait transporté au urgence arrivé au urgence il voulue me faire marcher jusqu'a a la radio alors que j'etait sonnez et que j'avait mal partout voyant que je ne répond pas il me déplace avec le brancard jusqu'a a la radio ils me déplace sur le plateaux a l'aide du drap qui était en dessous de moi font quelque radiologie puis me reramene dans le boxe un docteur vient et me dit que j'ai rien de cassé et que je peut rentrer je répond au docteur que je ne peut pas marché là une interne vient dire au docteur que mon frère est arrivé et la il dit bah sa tombe bien votre va vous ramené chez vous mon frere arrive et demande au docteur ce que j'ai le docteur lui répond il a rien de cassé on lui a fait une radio il va bien il peut rentrer voyant mon état mon frère dit au docteur si j'ai un traumatisme crânien es ce qu'il ont fait un scanner "car sur le lieu de l'accident les témoin lui on dit que le véhicule m'a percuté très violament et en pleine face sur mon côté gauche et que j'ai voltigé dans les air sur plusieurs mètre puis que j'ai terminé ma course contre un mur"
Le docteur lui repond que j'ai pas de traumatisme et qu'il n'y a pas besoin de faire un scanner la mon frère s'emporte et dit au docteur mais vous êtes sérieux la monsieur regardé ses jambe elle son en sang meme pas vous lui désinfecté les plaie et lui mettre des pansements on est ou ici c'est incroyable comment vous traité une personne qui s'est prit un véhicule vous êtes quel genre de docteur il menace mon frère de lui appelé la police mon frère lui dit appelé les on verra qui sera en tort il on même pas voulue donner à mon frère un siege roulant pour me transporté jusqu'au véhicule il était obligé de chercher un à l'exterieur dans les couloir puis est venu me chercher il mon prescrit du dafalgan du tramaldol et un arrêt de travail de 5 jours il mon même pas prescrit des béquille et une attelle alors que mes jambe était toute gonflé surtout la droite... 24h plus me sentant vraiment pas bien mon frère me ramene au urgence il me prennent en charge me ramene en soin continue puis me font une piqûre dans le ventre

m'administre 2 perfussion sans m'expliquer ce que j'ai le l'endemain de bon matin il me ramene faire un doppler de la jambe droite le monsieur qui m'a ausculté la jambe droite qui n'avait même pas de gel à peine une goutte ma meme pas contrôler 1 minute top chrono sans rien expliqué on me ramene dans ma chambre quelque heures plus tard un docteur vient avec le bon de sortie et une ordonnance avec un produit anesthésiant et du paracetamole mon frère me ramène à la maison voyant mon état empiré il me ramene à la clinique a côté de chez moi la aussi on me dit que c'est rien c'est normal que j'ai mal que c'etait du au choc de l'accident que sa partira que les prise sanguine n'ont rien d'anormal eux aussi me prescrive du tramadol une attelle et une paire de béquille puis je rentre après être allé récupérer ce qu'il mon prescrit sur l'ordonnance quelque heures plus tard je crache des boule de sang j'ai le cœur qui palpite tellement fort que j'ai mal a la poitrine ma femme appel mon frère il est venu et ma ramené la ou j'etait le jour de mon accident et de mon hospitalisation mais on me refuse le urgence donc mon frère me ramene à la maison médical qui est à l'intérieur de l'hopital la aussi ne veut pas me prendre en charge malgré le sang que je craché mon frère re-ramene à la clinique à côté de chez moi voyant mon état il mon immédiatement prit en charge il on fait tout les diagnostics il mon branché je ne sais pas combien de câble plein de prise sang et mon transporté au soin continue après m'avoir transporté il ont dit à mon frère que suite à mon accident j'ai fait une phlébite "TVP" qui a entraîné une embolie pulmonaire bilatéral lobaire, inférieur droit avec infarctus pulmonaire puis un épanchement et à ma sortie on m'a prescrit ACIDE CLAVULANIQUE + AMOXICILINE, APIXABAN A PRENDRE JUSQU'A AOÛT 2021, PANTOPRAZOLE, SACCHAROMYCES BOULAR après avoir prit tout mon traitement m'a pneumologue ma fait faire un dernier scanner ou ont m'a diagnostiqué des bande d'atelectasie j'ai la moitié du poumon droit qui est atelectasié ce qui veut dire que c'est nécrosé et et que la moitié du poumon ne perçoit plus d'air et que faudra que j'apprenne à vivre avec : hypoxie, hypoxémie, hypertension pulmonaire, tachycardie, dyspnée respiratoire, vertige, trouble sexuel...
alors que j'ai 28 ans...
Suite à cela j'ai déposé plainte j'ai prit un avocat après quelque temps j'ai reçue 2 courrier de l'assurance de la personne qui m'a percuté donc j'appel mon avocate et je lui explique que j'ai reçu des courrier de l'assurance adverse elle me dit que les procès verbaux ne sont pas encore établi donc que c'est bizarre je lui demande comment cela ce fait-il elle me dit que peut être la personne qui m'a percuté à déclarer l'accident à son assurance et la je dit à mon avocate ok mais comment il on fait pour savoir qui je suis si les procès verbaux ne sont pas établie... ? elle me dit franchement je ne sais pas et la du coup je lui dit ok prenez contact avec eux et demander leur une provision sur charge car c'est mon droit et que je n'est pas de quoi vivre si ce n'est les 142euro d'allocations que je percevez pour mes enfant "142euro pour 4 personne" et que l'assurance a dépassé le délais prévu par la loi pour mettre en place une provision sur charges j'ai galèrer du 28/01/2021 jusqu'au 05/07/2021 jusqu'à ce que la caf m'est accordé le rsa car n'ayant aucun revenu ni indemnités journalière ni compensation de la part de uber eats donc voilà désolé pour ce énorme texte mais je voudrais avoir de l'aide et des conseille sur ce que je doit faire concernant ce qu'il m'arrive et ce qu'il m'est arrivé.

Je suis actuellement encore en arrêt et ça depuis le 28/01/2021 jour de l'accident

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **11/11/2021** à **07:55**

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Bonjour,

Message beaucoup trop long et sans aucune ponctuation donc très difficile à lire (indigeste).
Je me suis arrêté à la 3e ligne.

Par **morobar**, le **11/11/2021** à **10:23**

Bonjour,

Manifestement l'automobiliste qui vous a percuté n'a pas pris la fuite, puisque son assurance vous a contacté.

Votre exposé n'est donc pas très clair, si vous pensez que les forces de l'odre ont établi un PV d'où le contact avec cet automobiliste.

Uber ne vous doit rien, puisque vous êtes auto-entrepreneur et non salarié. Par contre si vous êtes bien déclaré et à jour de vos cotisations sociales, vous pouvez npercevoir des indem,nités journalières de maladie.

Vous devriez prendre un avocat conseil afin d'obtenir une provision de l'assureur adverse, et ne pas déposer plainte à ce stade du dossier si vous ne voulez pas attendre des années d'instruction et le jugement qui en résultera dans....x années.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés